

Ce CTPD avait, à son ordre du jour, l'exécution budgétaire 2009 et la prévision 2010 ainsi qu'une présentation du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) et de ses actions à engager.

EXECUTION DU BUDGET 2009

La présentation de l'exécution du budget 2009 a fait ressortir des dépenses qui augmentent sensiblement :

- ↪ **Loyers** : +8% dont la moitié correspond aux augmentations de bail de Boulogne Dôme et la Trésorerie de Clamart.
- ↪ **Charges locatives** : une ligne aussi en forte augmentation (+18,73%) due en partie à des hausses décidées par des collectivités locales propriétaires qui hébergent pour la plupart des trésoreries.
- ↪ **Sécurité Fonctionnement** : Si la ligne «transport de fonds» est le poste le plus important (377087€ sur 593775€), on peut remarquer que le gardiennage du CAD de Nanterre coûte à lui seul 160465€...

Dépenses d'équipement 2009

Sites	Coût principaux travaux/équipement	Achats en équipement
SIP Colombes	84432,26€	
SIP Asnières	17417,88€	
DDFiP Nanterre	333531,15€	
Nanterre Tivoli	59287,54€	
SIP Neuilly	34876,66€	
SIP Suresnes	114965,82€	
SIP Issy	143397,44€ (+ 1 059 457,15€ Centrale)	
Antenne Vanves	25285,90€	
SIP Sèvres	51650,42€ (+329141,81€ Centrale)	
SIP Montrouge	17040,71€ (+443 702,47€ Centrale)	
SIP Sceaux	123145,01€ (+792 480,64€ Centrale)	
Tous sites	47 671€	Photocopieurs
Tous sites	689 258€	Mobilier
Tous sites	491 878€	Équipements informatiques
DDFiP	210 787€	Véhicules*

*La Direction a expliqué que dans le cadre des recommandations du « Grenelle de l'environnement », sur le besoin de l'exemplarité des administrations sur la qualité de leur matériel de transport, la DDFiP 92 a renouvelé son parc automobile (3 Peugeot 407, 3 Grands Modus, 1 Master, 4 Kangoo, 1 Fourgon).

L'exécution budgétaire 2009 prouve s'il en était besoin que l'argent, dans notre administration ne manque pas et même coule à flots pour l'installation des SIP. C'est la seule priorité, l'affichage. Dans cette logique, on ne peut que déplorer que des questions financières puissent bloquer le déménagement de Nanterre Municipale où, comme la CGT ne cesse de le répéter, les conditions de travail sont déplorable.

Notre délégation a demandé le détail de l'utilisation des 1 000 euros attribués par poste et unité de

service non fusionné. La Direction s'est limitée à donner une répartition statistique sans plus de précision. Elle a convenu que ce mode de distribution n'était pas satisfaisant et que cela ne se répéterait plus. Les besoins des services qui n'avaient pas été dotés seront examinés.

BUDGET 2010

Le budget 2010 est en baisse de 0,41%. Le système des loyers budgétaires s'applique pleinement. Il s'agit de loyers théoriques correspondant à des locaux dont l'Etat est propriétaire. La dotation budgétaire pour faire face à ces « loyers » est vouée à diminuer progressivement de façon à inciter l'administration à réduire la surface occupée pour tendre vers les 12m² par agent. Il s'agit d'une des conséquences de la LOLF (Loi Organique aux Lois de Finances).

La Direction assure que l'intégralité de la dotation globale sera versée, y compris les 2% mis en réserve.

VOTE

Administration : POUR

CGT - SNUI/SUD - FO : CONTRE

CFDT : ABSTENTION

Ce budget, comme les précédents, est un budget de restriction qui s'oppose à la satisfaction des revendications et des besoins du service public.

PONTS NATURELS 2010

La Direction a pris unilatéralement la décision de deux ponts naturels : **le vendredi 14 mai et le vendredi 12 novembre**. La date et les modalités de la journée ministre, en remplacement des jours comptables, ne sont toujours pas connues.

DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le DUERP et le plan de prévention ont été présentés avant d'être voté au CHS.

Le Document Unique, élaboré à partir des remontées des chefs de services et étudié lors des groupes de travail du CHS, recense les risques de tous ordres auxquels sont exposés les agents au travail : risques matériels, risques psychosociaux...

Le plan de prévention énumère les actions prévues pour l'année 2010. Sans nier l'utilité d'un tel document, la CGT a fait remarquer que les « risques majeurs », causes de stress et de souffrance au travail, auxquels les personnels étaient exposés, n'étaient pas mentionnés, à savoir : suppressions d'emplois, sous effectif permanent, charges de travail croissantes...On pourrait y ajouter la course effrénée à l'affichage statistique.

A noter : à la lecture du document, il apparaît que le non respect des temps de pause est reconnu comme un risque important.

QUESTIONS DIVERSES

- ↳ **Le dispositif de mesure téléphonique PVFI** (traduction : outil de flicage), baptisé « mémobox » en fonction dans l'ancienne DSF Sud est généralisé au niveau du département.
 - ↳ La Direction a annoncé qu'elle tirerait le **bilan des Serveurs Vocaux Interactifs** là où ils ont été mis en place en vue d'un « accueil téléphonique harmonisé ». Elle souhaite également harmoniser les gestionnaires de file d'attente.
 - ↳ **Organisation de l'accueil commun à Sceaux** : lors de son passage sur le site de Sceaux, la direction avait annoncé sa décision de constituer une équipe d'accueil composée de quatre titulaires et de quatre suppléants, les chefs de service devant désigner sans délai les agents.
- Or, jusqu'à présent, la présence à l'accueil était organisée côté CP suivant un roulement. Côté DGI, les suppléances étaient réparties entre un nombre relativement élevé d'agents.

Nous nous sommes fait l'écho de l'attachement des agents des deux administrations d'origine aux modalités en vigueur actuellement qui ont permis un bon fonctionnement. Nous avons demandé à l'administration d'écartier toute précipitation et de réexaminer la question sous tous ses aspects, au besoin dans le cadre d'un groupe de travail commun représentants du personnel-administration. Nous avons notamment fait remarquer que, jusqu'à présent dans le département, la direction avait tenu compte des demandes des agents localement et adapté le mode d'organisation en conséquence.

Après une longue discussion **le directeur départemental a finalement fait savoir que la situation serait réexaminée et que, dans l'attente, toute décision quant au choix du schéma d'organisation était suspendue.**

De plus, lors de la fermeture de la Trésorerie de Chatenay, la CGT avait fait valoir la nécessité de cette Trésorerie de proximité notamment au vu des nombreux encaissements en espèces des locataires de la « Butte Rouge ». On nous avait fait croire que ces encaissements n'étaient pas si nombreux que ça et que le paiement dématérialisé serait développé ! Or, comme nous l'avions prédit, patatras les locataires continuent à payer en espèces et notamment à la Trésorerie Impôts de Sceaux. Cette situation entraîne un afflux de redevables très important en début de mois (jusqu'à 200 du 1er au 5). Nous avons demandé que la Direction prenne en compte cet état de fait. Elle s'est dite attentive mais semblait découvrir le problème !!!!

Nous le répétons. Dans de nombreux services la situation est tendue aujourd'hui. L'administration doit tenir compte des souhaits des agents et des réalités et usages locaux, en particulier sur chaque site concerné par la mise en place des SIP.

↳ **Pandémie et réquisitions**: nous avons demandé le bilan humain et financier de la participation des agents de la DGFIP à la campagne de vaccination. La Direction s'est engagée à le communiquer. La CGT a réitéré sa demande que les cadres A et A+ qui ont effectué des vacations avant le 6 décembre soient indemnisés. La direction a répondu avoir sollicité la DG et attendre sa réponse.

Dernière minute : la Direction vient de communiquer la réponse pour ces 1ères vacances : «En réponse aux interrogations soulevées sur la rémunération des agents de catégorie A ayant participé à la campagne de vaccination contre la pandémie grippale avant le 6 décembre 2010, l'administration centrale vient de préciser les modalités de rémunération par circulaire conjointe du Ministère de l'Intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, du Ministère du Budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État et du Ministère de la Santé et des sports, en date du 22 mars 2010. Sur ce fondement, ils pourront bénéficier d'une indemnisation au regard des circonstances exceptionnelles liées à la situation sanitaire au-delà de leurs heures de travail habituel. L'indemnisation sera assurée par la mise en paiement de vacations au taux horaire brut de 14,17 €.»

↳ **France Domaine** : dans le cadre des évaluations des biens de l'Etat, cessions immobilières, la Direction envisageait de faire appel à des géomètres privés pour les mesurages intérieurs. Nous nous interrogeons, face aux restrictions budgétaires, pourquoi faire appel à des prestataires extérieurs alors que nous avons des géomètres au Cadastre tout aussi qualifiés et dont le métier est reconnu. Certes, les effectifs ont été amputés mais qu'en est-il réellement ? Pour le moment, rien n'a été engagé. La réponse de la Direction a été ambiguë et pas très claire. A suivre donc avec beaucoup de vigilance.

↳ **Nanterre Municipale** : La délégation CGT a demandé où en était le projet urgentissime de relogement de Nanterre Municipale. La Direction s'est encore une fois engagée à porter avec force et détermination le projet de « Vieux Pont » auprès de la Centrale. Nous avons rappelé que cela devait aboutir dans les plus brefs délais car les agents sont à bout dans ce poste !!!

Les représentants CGT en CTPD

Gislhaine MASONI
CDI ST CLOUD

Carole LAFON
DDFIP

Jacqueline JOLLY
BDV PUTEAUX

Brigitte SASSOU-MESSAN
DDFIP

Anne GIRAUDON
DDFIP

Luc BENOIT
HDF NANTERRE

Philippe GEOFFRE
BDV MONTRouGE

Maximilien FAURE
CDI SCEAUX NORD

Philippe KERGOAT
TP AMENDES

Pierre-Jean BERTHOUMIEU
BDV NANTERRE



Bulletin d'adhésion

J'adhère à la CGT :

NOM : Prénom :

Grade : Echelon :

Lieu de travail : Tél :

Adresse électronique :

Date :

Signature :

Pour l'ex-DSF Sud - A remettre à Philippe GEOFFRE (CDI Montrouge) ou à un militant CGT

Pour l'ex-DSF Nord - A remettre à Luc BENOIT (HDF Nanterre) ou à un militant CGT

Pour l'ex-Trésor - A remettre à Carole LAFON (TG-Case CGT) ou à un militant CGT

